

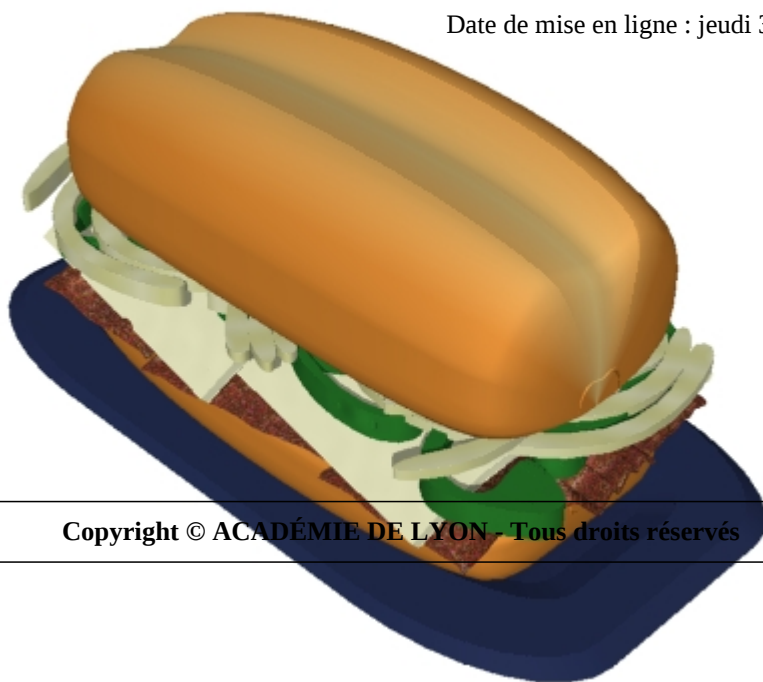
Extrait du ACADÉMIE DE LYON

<http://www22.ac-lyon.fr/enseigne/sbssa/spip.php?article636>

Répartitions des horaires d'enseignement en CAP APR

- Enseignements professionnels - Filière "Restauration collective et commerciale" - CAP Agent Polyvalent de Restauration (CAP A.P.R.) -
Organisation Pédagogique -

Date de mise en ligne : jeudi 3 octobre 2013



Copyright © ACADÉMIE DE LYON - Tous droits réservés

Cette répartition annule et remplace celle proposée en mai 2003. Il était devenu indispensable de repenser la précédente grille, pour optimiser la formation : cette proposition est le fruit du travail et de la réflexion de terrain des membres du groupe académique ressources « hygiène alimentation », constitué sous la responsabilité de Mme MEILLER depuis l'année dernière et composé de PLP BSE exerçant dans ce diplôme.